

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du mardi 15 mai 2018

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération : Jean Louis DEMELIN, Jean Louis LACUBE, Michel GARCIA, Jacky COLL, Jean Luc MOLINIER, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc SEGUY, Jean Pierre ASTRUCH, François DELCASSO, Michel SANTANACH, Michel POUDADE, Laurent BRUNET, Yves DOURLIACH, Jean Pierre INGLES, Jean Pierre ABEL, Alain BOUSQUET, Daniel GOMES, Jean Louis SARDA, Antoine TAHOCS, Pierre BATAILLE, Frédéric BES (procuration à Pierre Bataille), Philippe LOOS (procuration à Daniel Gomes), Georges VICENS (procuration à Antoine Tahoces), Jean Luc CARRERE (procuration à Jean Louis Sarda), Lilian OLIVE (procuration à Michel Poudade),

Membres n'ayant pas pris à la délibération : Michel Batllo, Francis Vidal, Jean Philippe Bonaure, Mathieu Altadill

Autres présents :

Date de convocation : 02 mai 2018

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Tarifs La Belle Rouge 2018 et Règlement

Le mardi 15 mai 2018 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes organise pour sa 3ème année la randonnée gourmande La Belle Rouge. Après Formiguères – Fontrabieuse en 2016, Sansa en 2017, c'est au tour de Planes – Sauto – Saint Pierre en 2018, le samedi 23 juin.

Le Président propose les tarifs suivants :

1	Rando gourmande - 9 km ou 12 km - sans accompagnateur - départ libre entre 10 h et 11 h -	enfant (de 9 à 15 ans)	10 €
2	Rando gourmande - 9 km ou 12 km - sans accompagnateur - départ libre entre 10 h et 11 h -	adulte (16 ans et plus)	14 €
3	Rando gourmande et contée - 9 km - départ 10h -	enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
4	Rando gourmande et contée - 9 km - départ 10h -	adulte (16 ans et plus)	20 €
5	Rando gourmande et découverte environnement - 12 km - départ 10h -	enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
6	Rando gourmande et découverte environnement - 12 km - départ 10h -	adulte (16 ans et plus)	20 €
7	Rando gourmande et histoire du Train Jaune - 9 km - départ 10h -	enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
8	Rando gourmande et Histoire du Train Jaune - 9 km - départ 10h -	adulte (16 ans et plus)	20 €

Ainsi que le Règlement présenté en annexe.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- valide les tarifs présentés ci-dessus
- valide le règlement

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le mardi 15 mai 2018

Jean Louis DEMELIN
Président



Délibération envoyée en préfecture le 16 mai 2018

Accusé de réception le 16 mai 2018

LA BELLE ROUGE

règlement

1 – Thème de la manifestation : randonnée pédestre et haltes gastronomiques.

2 – Description : La rando gourmande offre la possibilité à un large public, d'effectuer une promenade de 9 ou 12 Km à travers les sentiers de randonnées des Hauts de la Vallée de la Têt en passant par 2 points de dégustion (haltes gastronomiques).

Les départs se feront entre 10h et 11h le samedi 23 juin 2018.

Types de randonnées proposées :

- * Rando gourmande libre (sans accompagnateurs).
- * Rando gourmande avec découverte environnementale (avec accompagnateurs).
- * Rando gourmande et contée (avec accompagnateurs).
- * Rando gourmande et histoire du Train Jaune (avec accompagnateurs).

3 – Tarifs et Horaires de départ :

1	Rando gourmande - 9 km ou 12 km - sans accompagnateur - départ libre entre 10 h et 11 h	- enfant (de 9 à 15 ans)	10 €
2	Rando gourmande - 9 km ou 12 km - sans accompagnateur - départ libre entre 10 h et 11 h	- adulte (16 ans et plus)	14 €
3	Rando gourmande et contée - 9 km - départ 10h	- enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
4	Rando gourmande et contée - 9 km - départ 10h	- adulte (16 ans et plus)	20 €
5	Rando gourmande et découverte environnement - 12 km - départ 10h	- enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
6	Rando gourmande et découverte environnement - 12 km - départ 10h	- adulte (16 ans et plus)	20 €
7	Rando gourmande et histoire du Train Jaune - 9 km - départ 10h	- enfant (de 9 à 15 ans)	15 €
8	Rando gourmande et Histoire du Train Jaune - 9 km - départ 10h	- adulte (16 ans et plus)	20 €

4 – Organisateur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRÉNÉES CATALANES

Col de La Quillane

66210 LA LLAGONNE

Tél: 04.68.04.49.86

mail: contact@pyrenees-catalanes.com

site web: www.cancicr-pyrenees.com

5 – Participation : La participation se fait uniquement sur inscription. L'inscription est validée à réception du bulletin accompagné du règlement (à l'ordre du Trésor Public, si le paiement est par chèque). Le nombre maximum de participants est fixé à 300 personnes. L'âge minimum requis pour pouvoir s'inscrire aux randonnées est de 6 ans.

L'inscription pour les enfants de 6 à 8 ans est gratuite. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. L'organisateur se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite, dès ce nombre atteint. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

6 – Équipements : Prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets, ainsi que des vêtements adaptés à la randonnée en montagne et à ses conditions météorologiques.

7 – Conditions d'annulation : La manifestation aura lieu par tous les temps. Les organisateurs se réservent toute fois le droit d'annuler la manifestation en cas de conditions météorologiques très difficiles ne permettant pas, pour des raisons de sécurité, son maintien. Si pour ces raisons extrêmes, les organisateurs se retrouvent dans l'obligation d'annuler la manifestation, tous les participants seront remboursés sur présentation et restitution de la contremarque attestant leur inscription et le paiement (PASS "LA BELLE ROUGE"). En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs.

8 – Responsabilité : La communauté de communes est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

9 – Sécurité : Les participants devront respecter les lieux et suivre le ballsage. Les chiens sont admis à condition qu'ils soient tenus en laisse tout au long de la randonnée.

10 – Droit à l'image : Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.